Pétrole et gaz du Nord

BULLETIN



Volume 20, Numéro 2 Février 2012

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES 2011-2012 DANS LA PARTIE CENTRALE DE LA VALLÉE DU MACKENZIE

Par la présente, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien lance une invitation pour la présentation d'offres à l'égard de deux (2) parcelles dans la partie centrale de la vallée du Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest (totalisant 154 153 hectares, plus ou moins).

Ces parcelles sont officiellement décrites dans le document d'appel d'offres à l'aide du système de quadrillage des terres domaniales. Le document de l'appel d'offres, qui inclut une carte détaillée des parcelles est disponible sur demande ou à partir du site Web de la Direction générale du pétrole et du gaz du Nord: www.aadnc-aandc.gc.ca/nth/og/index-fra.asp.

Modalités et conditions générales

Les modalités et conditions de l'appel d'offres sont décrites dans le document officiel intitulé: Appel d'offres 2011-2012 pour la partie centrale de la vallée du Mackenzie.

Les permis de prospection délivrés pour cette région seront valides pour une durée de neuf (9) ans, divisée en deux (2) périodes de cinq (5) et quatre (4) ans respectivement. On parlera alors de la première période et de la deuxième période.

LES OFFRES SOUS PLI CACHETÉ DOIVENT ÊTRE LIVRÉES PAR COURRIER RECOMMANDÉ OU EN PERSONNE À L'ADRESSE SUIVANTE, AVANT **MIDI** (HEURE DES ROCHEUSES), LE **19 JUIN 2012**:

CHEF DE GROUPE, GESTION DES DONNÉES
SECTEUR DES OPÉRATIONS
OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
BUREAU D'INFORMATION SUR LES TERRES DOMANIALES
444, 7^E AVENUE, SUD-OUEST,
CALGARY AB T2P 0X8

Sélection des offres

L'offre retenue sera choisie en fonction d'un seul critère : c'est à dire le montant total que le soumissionnaire propose de dépenser en travaux d'exploration sur chaque parcelle au cours de la première période du mandat (engagement pécuniaire). Un engagement pécuniaire inférieur à un million de dollars par parcelle ne sera pas considéré. Pour être acceptées, les offres doivent être accompagnées d'instruments financiers distincts pour les frais de délivrance du permis et pour le dépôt de soumission. Veuillez noter que le ministre n'est pas tenu de donner suite à un appel d'offres.

Pour obtenir des clarifications sur les documents d'appel d'offres, des informations sur le processus d'attribution des droits ou le régime de gestion des ressources naturelles, s'adresser à :

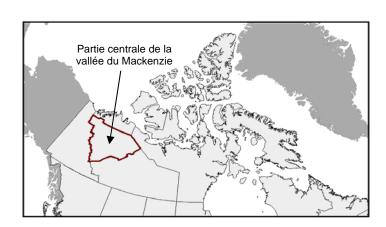
Administration des Droits

Gestion des ressources pétrolières et gazières Direction générale du pétrole et du gaz du Nord Affaires autochtones et Développement du Nord Canada OTTAWA ON K1A 0H4

Téléphone : (819) 997-0877; Télécopieur: (819) 953-5828

Courriel: Droits @aadnc.gc.ca

Demande de renseignements des médias: (819) 953-1160



Note : Ce bulletin est publié à titre d'information uniquement. Les conditions régissant chaque demande sont décrites dans les documents pertinents.

